



## Le mot du maire

La nouvelle année est l'opportunité de se souhaiter une bonne et heureuse année afin de l'aborder avec enthousiasme et joie de vivre, malgré les difficultés rencontrées ici ou là.

L'année 2014 s'est achevée sur un bilan, jamais suffisant, mais qui n'est pas mauvais pour la petite commune que nous sommes. Nous avons terminé la rénovation du centre du village, de la passerelle. Nous avons poursuivi nos efforts d'entretien de nos bâtiments publics avec des travaux à l'école, la mairie et l'ancienne bibliothèque. La voirie a été refaite au quartier du Pont ainsi qu'une partie sur le haut de Bonneton, l'adduction d'eau potable au quartier du Doulet et le réservoir de la source de Bonneton ont été repris...

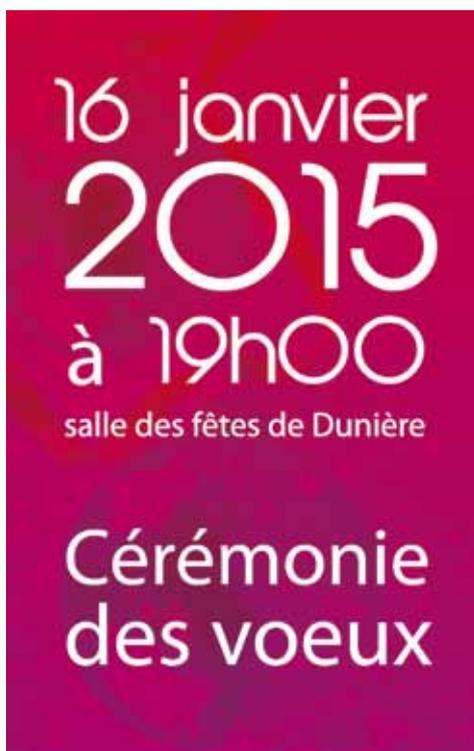
Nous allons poursuivre, cette année, ce travail d'amélioration de votre vie quotidienne, sans pouvoir évidemment tout faire tout de suite, et donc en appelant à la patience de ceux de nos concitoyens qui constatent des dysfonctionnements auxquels nous nous efforçons de remédier. Mais il est aussi de notre devoir d'élus de penser à l'avenir. C'est pourquoi nous allons lancer dans les prochaines semaines la révision du PLU, il est important de rappeler que cette lourde opération permettra de procéder au remplacement de notre Plan d'Occupation des Sols qui n'est plus adapté aux diverses contraintes actuelles. Ce nouveau Plan Local d'Urbanisme permettra à Dunière de se projeter dans l'aménagement de notre village pour les deux décennies à

venir. Voilà donc tout un programme auquel vous serez associés lors d'échanges au travers de réunions publiques qui seront organisées.

Pour terminer, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses plus sincères vœux de bonheur et de santé pour cette année 2015. Qu'elle soit pour chacun d'entre vous et votre famille, synonyme de paix, de solidarité et d'épanouissement.

**La municipalité vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 16 janvier à 19 heures à la salle des fêtes de Dunière sur Eyrieux.**

Gérard Brosse



## sommaire



- >L'activité du conseil municipal
- >Du côté de la CAPCA
- >Le point sur les travaux
- >Vie municipale
- >L'action sociale
- >Culture, sports et loisirs
- >Calendrier

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site internet [www.dunieresureyrieux.fr](http://www.dunieresureyrieux.fr) Scannez le QR code ci-contre pour accéder directement au site



Commune de  
**DUNIÈRE**  
Eyrieux

Mairie de Dunière sur Eyrieux  
Tél: 04 75 65 23 13  
[www.dunieresureyrieux.fr](http://www.dunieresureyrieux.fr)  
Courriel : [mairie.duniere@gmail.com](mailto:mairie.duniere@gmail.com)

## Cérémonie du 11 novembre



Partenaire de la restauration de Collectivité depuis plus de 40 Ans

**A Chacun ses Envies**

API RESTAURATION  
Direction Régionale  
Z.A. Fontgraves  
26740 Montboucher/Jabron

**sarl SOUCHE**  
**LOCATION**  
**MATERIEL BTP**  
**AGRÉGATS - LIVRAISON**  
tél : 04 75 30 66 82 - 06 72 00 39 04

MR FRÉDÉRIC MARTEL  
FLOMBIER  
frédéric.mar@orange.fr  
04.75.64.93.14  
06.43.81.58.60

**FRED'EAU**  
chauffage, sanitaire, climatisation, ramonage,  
dépannage, entretien, fuites,  
le point  
réf. 120  
07360 Dunière sur Eyrieux

l'activité du conseil municipal

## Du côté du conseil municipal

### Conseil municipal du 16 octobre

#### Taux de taxe d'aménagement

Les élus ont délibéré sur les taux et les exonérations en matière de taxe d'aménagement. Le conseil municipal s'était prononcé en octobre 2011 sur le taux de la taxe d'aménagement, et l'avait fixé à 4 %. Cette délibération avait été prise pour une durée de trois ans et, arrivant à échéance, il convenait donc de renouveler la taxe. A l'unanimité les élus ont reconduit à l'identique le taux de 4 %.

#### Autorisation a été donnée au maire de rembourser les frais de déplacements des élus

Les membres du conseil municipal ne percevant pas d'indemnité de fonction, ils pourront prétendre sur présentation de pièces justificatives et d'un état de frais, à la prise en charge des frais de transport qu'ils engagent à l'occasion de leurs déplacements pour prendre part aux réunions des organismes dont ils font partie. Le conseil autorise le maire à signer les ordres de missions concernant les élus municipaux et prévoir les remboursements sur les bases en vigueur (arrêté du 26 août 2008 fixant les taux d'indemnités kilométriques prévus à l'article 10 du décret n°2006\_781 du 3 juillet 2006).

#### Subventions aux associations

Quelques associations ont sollicité la commune pour obtenir des subventions. Il a été proposé comme les années précédentes, d'accorder la somme de 20 € par adhérent duniérois à chaque association.

**ASO Handball les Ollières** : 160 €

**ASL La Tribu** (association de Dunière), pratique de la danse pour les jeunes, et renforcement musculaire pour les adultes : 360 €

**Gospel en Marcel** : 140 €

**La Compagnie des Archers d'Eyrieux aux Serres** : 100 €

D'autre part la commune apporte un soutien de 100 € au **Collège de l'Eyrieux** pour les activités UNSS, ainsi que 160 € à l'**École Saint-Joseph** pour une sortie pédagogique.



**Electricité générale**  
Pascal BENEFFICE  
La Faurie  
07360 Dunière sur Eyrieux  
Tél./Fax 04 75 65 28 33

l'activité du conseil municipal

## Du côté du conseil municipal

### Conseil municipal du 14 novembre

#### Adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la CAPCA

À partir du 1er janvier 2015, la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des actes d'urbanisme dans les communes dotées d'un plan d'occupation des sols cessera. Considérant que la commune peut confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à un groupement de collectivités, le maire informe que le 19 novembre dernier la CAPCA a créé un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour ses communes membres.

A l'unanimité le Conseil approuve et donne autorisation au maire de signer la convention avec la CAPCA. Gérard Brosse précise que l'adhésion de la commune à ce service commun ne modifie en rien la compétence et les obligations du maire en matière d'urbanisme sur la commune.

#### PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la délibération décidant la prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le maire a présenté l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui a été approuvé en octobre 2001. Conformément à l'article R123-24 du code de l'Urbanisme, la délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal d'annonces légales.

#### Intempéries du 04 novembre

Le Conseil sollicite l'aide de l'État suite aux intempéries du 4 novembre dernier ayant endommagé la route des Combes et le quartier de la Traverse ; le coût précis des travaux de remise en état sera fourni aux services préfectoraux.

#### Poursuite des travaux du réseau d'eau

Le Conseil autorise le maire à signer les actes d'engagements relatifs aux marchés de maîtrise d'œuvre de la quatrième tranche de travaux des eaux usées et d'adduction d'eau potable.

#### Subvention au Sou des Ecoles

Une subvention est accordée au Sou des Ecoles pour l'achat des dictionnaires remis aux CM2 en fin d'année.



### Conseil municipal du 11 décembre

#### Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges

Après avoir entendu l'exposé de Joël Canosi membre de la CLET, les élus ont débattu en toute quiétude et ont exposé chacun leur avis. Après en avoir délibéré le vote a donné 3 pour, 4 abstentions, 4 contre.

#### Lutte contre le cynips

Le maire a fait part à l'assemblée de la demande de contribution adressée à la commune par le syndicat de la châtaigne d'Ardèche dans le cadre de la lutte contre le cynips. Le cynips est une petite guêpe, principale ravageuse de la production de châtaignes. Il provoque la formation de galles empêchant la pousse des rameaux, le développement des feuilles et la fructification.

Les pertes de récoltes engendrées peuvent aller jusqu'à 80%. Afin de lutter contre ce ravageur, le syndicat de la châtaigne d'Ardèche effectue des lâchers de Torymus, parasite du cynips, ce qui permettra un retour à une production satisfaisante. Le Conseil décide d'apporter une aide de 150 euros à la filière castanéicole.

#### Révision du PLU

La commission d'appel d'offres s'est réunie vendredi 5 décembre pour statuer sur les dossiers émis par les candidats en réponse au lancement de la consultation de la révision du PLU. Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accorder le marché de prestations intellectuelles, révision du PLU au cabinet BEAUR.

#### 4ème tranche de travaux du réseau d'assainissement

Dans le cadre du projet d'étendre par la CAPCA le réseau d'assainissement collectif aux quartiers La Plaine, Le Petit Dunière, Le Friseau, la commune souhaite en profiter pour effectuer les travaux de renforcement du réseau d'AEP (Adduction d'Eau Potable) qui seront à sa charge sur une somme prévisionnelle de 100 000 euros. Le Conseil autorise le maire à solliciter toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

## Les élus réunis en commission Urbanisme



Devant faire face aux nouvelles lois d'urbanisme, dont notamment la loi Alur, les élus ont souhaité inviter un spécialiste venu leur expliquer les mesures récentes modifiant le code de l'urbanisme. Le Plan d'Occupation des Sols dont est doté la commune, non transformé en PLU au 31 décembre 2015 deviendra caduc avec application, dès le 1er janvier 2016, du Règlement national d'urbanisme. Les POS engagés dans une procédure de révision avant le 31 décembre 2015 disposeront de 3 ans maximum après publication de la loi pour terminer leur procédure. Pour une commune ayant engagé la procédure de révision de son POS avant le 31 décembre 2015, il sera donc possible de maintenir le POS jusqu'au 27 mars 2017. L'intervenant a expliqué les grandes lignes

du PLU, son contenu, le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement, les documents graphiques que l'on retrouve à l'intérieur, le règlement et les annexes.

Une réflexion des élus est menée pour engager une révision du POS dans les mois à venir. Cette procédure devra faire l'objet d'une délibération en Conseil municipal ainsi que d'une consultation pour retenir le bureau d'études qui accompagnera la commune. Au cours de l'élaboration de ce PLU, des réunions publiques seront organisées, ainsi que des réunions avec les représentants des différentes institutions et administrations.

## Les élus se penchent sur une nouvelle signalétique



La commune souhaite mettre en place un équipement de signalétique d'information locale. En effet, Dunière étant membre du Parc Naturel des Monts d'Ardèche souhaite s'inspirer de la charte signalétique du parc, qui permet de concilier le développement des activités économiques et touristiques, tout en respectant le cadre de vie. La conception du mobilier devra s'inscrire dans une approche contemporaine, une simplicité

des formes sera recherchée. Jérôme Damour, chargé de mission Architecture Urbanisme et Paysages du PNR, est venu rencontrer la commission et préparer le cahier des charges qui servira lors de la consultation des entreprises. Cette signalétique sera opérationnelle courant juin 2015.



**Maxime Ganahl**  
Dunière-sur-Eyrieux  
07.60.07.97.97

*La Sève* conseils et devis gratuits

**Elagage - Taille et Soins aux Arbres**  
Arboriste grimpeur diplômé d'état

**GOURBY MATERIAUX**

Nos horaires  
du Lundi au Vendredi : 7h-12h / 13h30-19h  
Samedi : 8h-12h

Négociant en matériaux de construction  
Vente aux particuliers et aux entreprises

Quartier Les Bruas - 07360 LES OLLIÈRES sur EYRIEUX  
tél : 04 75 66 20 74 - fax : 04 75 66 31 54  
thierry.courby0652@orange.fr

Du côté de la CAPCA



## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

### QU'EST-CE-QUE C'EST ?

35 communes du centre de l'Ardèche se sont associées au sein d'un nouvel espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement : la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### QUE FAIT-ELLE ?

La Communauté d'Agglomération porte de réelles ambitions ; elle souhaite proposer de meilleurs services, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire.

Sous l'effet des transferts progressifs de compétences des communes vers les intercommunalités intervenus depuis 20 ans, une grande partie des services publics locaux et des équipements structurants relève désormais d'une gestion mutualisée entre les communes.

Avec une centaine d'agents techniques et administratifs dédiés à son fonctionnement, accompagnée par de nombreux partenaires, la Communauté d'Agglomération gère ainsi un ensemble de compétences et de services qui s'inscrivent dans le quotidien des habitants.

Ses compétences :

- Développer l'économie et aménager des zones d'activités
- Aménager l'espace communautaire, organiser les transports collectifs, participer au schéma de cohérence territoriale (scot)
- Agir pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées et handicapées
- Proposer une programmation culturelle intercommunale
- Proposer un service public d'assainissement collectif et non collectif
- Collecter et traiter les déchets ménagers et assimilés
- Construire, aménager, entretenir et gérer les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

### COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La Communauté d'Agglomération s'organise autour d'instances de décision, de réflexion et de concertation : le Conseil communautaire, le Bureau et les Commissions.

Lors des réunions publiques du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération, 59 Conseillers communautaires représentent les 35 communes membres ; chaque commune est représentée au sein du Conseil communautaire par 1 ou plusieurs Conseillers, en fonction du nombre d'habitants de la commune.

C'est le Bureau – la Présidente, 13 Vice-présidents et 7 conseillers délégués – qui prépare et instruit les dossiers soumis au vote du Conseil communautaire. En complément, 6 Commissions permanentes de travail thématiques ont été créées pour proposer des lieux de propositions et d'échanges.

### NOS COORDONNÉES :

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Adresse postale : 1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 PRIVAS Cedex  
Téléphone : 04 75 64 07 07  
Courriel : agglo@privas-centre-ardeche.fr

Toutes nos infos sur : [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)  
Suivez-nous sur Facebook et Twitter !



**ORIVES Jean** Filtration Traitement

GESTION de L'EAU  
STATION de POMPAGE  
RELEVEMENT d'EAUX USEES

07330 THUEYTS  
www.egc.orives-eau.com Tél:06.76.27.52.82

**FIDUCIAL**

Comptabilité, Fiscalité, Social

SANT-GAUVEUR-DE-MONTAGUT  
Lieu-dit "La Maudouze" - 4852, route de Eyrieux  
07100 Saint-Gauveur-de-Montagut - Tél. 04 75 30 43 18  
[www.fiducial.fr](http://www.fiducial.fr)

## Nouvel agencement des locaux de la mairie



Depuis le mois d'octobre, de nombreux travaux autour de l'école et de la mairie ont été entrepris. Si tout était prêt pour la rentrée scolaire pour l'école, la mairie quant à elle se devait d'attendre les vacances de Toussaint pour voir son environnement changé. Ce sont donc des travaux de rénovation qui ont été réalisés au cours de ces derniers jours. Les Duniérois pourront reprendre leurs habitudes en venant en mairie, mais dans une mairie complètement transformée ; un local d'archivage a été créé et plus accessible, les fenêtres changées, les peintures refaites, le tout agencé différemment. L'ancienne bibliothèque devenant la salle du Conseil municipal et lieu de rendez-vous pour le maire et les élus, se trouve au premier étage.

Ces travaux avaient pour objet certes de moderniser les lieux, mais surtout par l'apport des nouvelles fenêtres et d'une isolation adaptée, de rentrer dans un programme d'économie d'énergie et de développement durable ; ces travaux ont reçu un soutien financier de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et du Conseil Général.

## Une délégation de la ville de Wasquehal en visite au Moulinage



C'est au Moulinage appartenant à la ville de Wasquehal, que Monsieur Alvarez élu en charge des travaux et représentant Madame le maire, accompagné de Monsieur Debruyne, Directeur des services techniques, de Monsieur Coppens, du service pôle de protection civile, ainsi que de Valentin Jazac, Directeur des lieux, qu'un échange s'est fait avec les élus de la commune de Dunière. C'est dans des perspectives de développement de ce sublime site

que cette rencontre a eu lieu. Les élus et Christian Feroussier, Directeur de l'Arche des métiers, ont échangé avec Monsieur Alvarez sur le potentiel de développement autour de ce site remarquable. Des projets du côté de la ville de Wasquehal, notamment sur la réfection de plusieurs chambres afin d'offrir un hébergement meilleur, ainsi qu'une réflexion sur l'aménagement des espaces non utilisés actuellement ; à noter que ce site accueille régulièrement des classes découverte, des séminaires, des mariages... d'une capacité de 80 couchages dans un parc de 3 hectares longeant la rivière.

Pour remercier la délégation Wasquehalienne de l'invitation, le maire de Dunière en a profité pour remettre au nom de la commune un présent de produits locaux. C'est autour du verre de l'amitié et de spécialités nordistes que les discussions se sont poursuivies. Une visite de Madame Stéphanie Ducret, maire de Wasquehal, est prévue dans les prochains mois.

## Portraits

### Un petit moment de bien-être...

Vous avez peut-être déjà croisé cette petite dame au cœur du village... C'est Monik Avogadro, installée avec son époux à Dunière depuis peu de temps, elle propose des massages Bien-être. Après avoir travaillé durant 6 années en qualité de commerciale pour un laboratoire de produits cosmétiques, elle proposait également des soins du visage. A cette époque, elle a eu « une révélation » et a décidé que désormais elle apporterait du bien-être aux autres.

Suite à son licenciement économique, elle a ainsi suivi une formation de 3 ans en 2008 dans une école privée à Avignon, aux côtés d'un professeur, également Maître Reiki ; formation qu'elle a dû financer par ses propres moyens. Celle-ci lui a permis de faire des rencontres exceptionnelles et enrichissantes. Elle a ainsi acquis en parallèle trois niveaux de Reiki : le Reiki est une méthode de soins non conventionnelle d'origine japonaise, basée sur des soins dits « énergétiques » par apposition des mains, dont le but est de soulager les souffrances, apporter le calme mental, la paix intérieure et un bien-être général.

Monik explique que le principe de ses massages est de travailler non seulement l'enveloppe charnelle, mais également en profondeur, et avec les énergies. Ce sont des massages dits « intuitifs » qui consistent en une association de diverses techniques qui apporteront l'énergie qui manque dans les différentes parties de notre corps, afin d'être en harmonie avec tout ce qui nous entoure. Un massage Bien-être, ne doit pas être confondu avec de la kinésithérapie... Il procure un réel confort, la relaxation, le lâcher-prise et la détente.

Monik précise ensuite que prodiguer ses massages lui permet de ressourcer ses chakras et méridiens et lui redonne de l'énergie, même si c'est un travail épuisant physiquement, tout en lui amenant également un certain bien-être d'avoir pu contribuer à soulager quelqu'un.

Sachez que si vous souhaitez profiter d'un moment de détente et de bien-être, il faudra compter environ 1h de massage, mais vous en ressortirez comme léger et ressourcé ! Peut-être une idée cadeau pour un prochain anniversaire, une Saint-Valentin ?...

**Informations et rendez-vous auprès de Monik Avogadro au 06.72.39.47.76**



## Vivre centenaire à Dunière



À l'heure où nous fêtons nos aînés à Dunière fin novembre, il en est une, Marguerite Champelovier, qui n'était pas parmi nous à la fête mais qui mérite sa place dans nos pages... En effet, cette dame née le 5 octobre 1913 aux Ollières, à l'aube de la première grande guerre, a fêté cette année ses 101 ans !

Lors d'une rencontre à la maison de retraite des Mûriers à St-Sauveur de Montagut, elle a raconté quelques souvenirs de son enfance et de sa vie, car malgré son grand âge, elle a encore bien toute sa tête ! Elle a parlé de la vie à l'époque, quand les enfants allaient à l'école chaussés de sabots et faisaient 5 km à pied pour s'y rendre, munis de leurs paniers contenant le repas du midi qu'ils réchauffaient sur le poêle de l'école... Puis, après l'école et durant les vacances, elle gardait le troupeau de chèvres et de vaches, tout en brodant les draps et raccommodant les pantalons...eh oui ! A cette époque on raccommodait les habits autant qu'on le pouvait, on ne jetait pas pour aller racheter du neuf !! Et puis elle confectionnait son trousseau également...

Elle se souvient tout à coup d'une anecdote, lorsqu'elle était toute petite encore, son papa était rentré en permission, et il arborait une barbe qui descendait bien jusqu'à l'estomac. Bien que prévenus par leur maman, les enfants ont pris peur car ils ne reconnaissaient pas leur papa avec cette énorme barbe et ses vêtements crasseux. Il a même dû se déshabiller dehors et mettre ses habits à bouillir dans le chaudron tellement ils étaient pleins de poux ; on n'imagine pas ce qu'étaient les tranchées...

Après avoir travaillé durant une année dans une boucherie à Saou (dont elle se rappelle encore bien le nom !) afin de gagner quelques sous, elle s'est mariée en janvier 1936, s'est installée à Dunière et a eu 4 enfants, dont malheureusement il ne reste plus que Roger, qu'elle a également failli perdre petit, victime d'une très grosse fièvre. Avec son époux dont elle ne garde que de bons souvenirs et nous rappelle sans cesse « qu'il était très gentil », elle a travaillé à l'exploitation fruitière qu'ils avaient à Bellevue. Elle nous dit « c'était le bon temps, on n'avait pas trop de soucis... ». Elle a perdu son mari lorsqu'il était âgé de 92 ans, il y a un peu plus de 10 ans, et nous a livré à cet effet une petite phrase à retenir : « Le principal est d'être heureux en famille ».

Elle nous parle ensuite des grandes rencontres entre villageois, qui se faisaient à l'automne, et consistaient en une grosse « rôtie » ; c'étaient des moments conviviaux, les hommes portaient le vin, les femmes amenaient les châtaignes... On s'entre-aidait entre voisins, on ne restait pas indifférent à l'autre.

Cette rencontre a été très enrichissante, pleine d'humilité, de gentillesse et de simplicité. Je remercie par ailleurs Roger et Roselyne Champelovier de m'avoir permis de connaître cette charmante dame, et je me dis qu'il fait bon vivre dans notre vallée, parce que Les Mûriers comptent tout de même 4 centenaires !!

Je terminerai simplement sur sa dernière maxime : « **Quand on est jeune on pense à son avenir, maintenant on repense au jeune temps** »...

## l'action sociale 80 personnes au repas du CCAS

C'est au Moulinage de Wasquehal, que les élus et le CCAS de Dunière avaient convié 80 convives au repas des Aînés de la commune le dimanche 30 novembre.

A l'accueil des invités, chaque dame s'est vu remettre une rose. Après quelques mots d'introduction du maire reprenant les événements qui ont marqué l'année 2014, les festivités ont pu commencer.

Le groupe « La Clé des chants » a animé le repas et l'après-midi dans une ambiance très conviviale, avec des musiques que chacun pouvait reprendre en chœur, de la danse, mais aussi des surprises avec des déguisements très originaux.

Avant la pause dessert, et comme le veut la tradition, Monsieur Roger Praly et Madame Miette Salée, doyens présents dans la salle, ont été honorés par un présent remis par les élus. La journée s'est donc terminée comme elle avait commencé dans la gaieté et la bonne humeur.

Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine !



## Bilan du SIVU des Ecoles du Riouvel

Les nouveaux élus du SIVU ont repris le comité de pilotage mis en place pour l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires. Celui-ci se compose des élus SIVU, des enseignantes, des délégués de parents d'élèves et du personnel SIVU.

À la rentrée scolaire 2014, il a été convenu d'appliquer les horaires suivants :

**école élémentaire :**

\* lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 – 11h30 / 14h05 – 16h20

\* mercredi : 8h30 - 11h30

**école maternelle :**

\* lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h25 – 11h25 / 14h10 – 16h25

\* mercredi : 8h25 - 11h25

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) sont programmés sur la pause méridienne, juste après la cantine scolaire. Avec cette nouvelle organisation, les élus du SIVU ont dû réorganiser les emplois du temps du personnel existant et embaucher une personne, Corine Mangold (duniéroise), en CAE sur un contrat de 24 heures annualisées.

Après presque un trimestre de fonctionnement sur ces nouvelles bases, le comité de pilotage s'est réuni pour faire un premier bilan. Les enseignantes de primaire souhaiteraient un changement de la plage horaire des TAPS sur la fin de journée. Les enseignantes de maternelle préfèrent quant à elles rester sur la pause méridienne.

Il a été décidé de se laisser encore un temps de réflexion, d'interroger l'Inspection Académique pour savoir s'il est envisageable pour un RPI d'avoir des horaires de fonctionnement différents, mais également si matériellement le SIVU peut, avec le personnel en place, assurer ces modifications.

Affaire à suivre...

Construire une mezzanine, un dressing...  
 Refaire votre cuisine... Rénover votre appartement... Aménager votre boutique...  
 Agencer votre terrasse...  
 Et tous les petits travaux du quotidien...

**AAA**  
 AMÉNAGEMENTS MULTISERVICES

Astrid Boekholt - 06 25 24 74 56  
 www.aaastrid.fr - aaastrid@free.fr

## Culture, sports et loisirs

## Succès lors du Hameau des Sciences au Moulinage de Wasquehal



### Beau succès pour le premier Hameau des sciences !

Installé au centre du Moulinage de Wasquehal, le site n'a pas désempli tout au long de la journée. 450 visiteurs dont de très nombreux Duniérois, ont été transportés dans le monde du goût et de l'espace.

Dès le matin un voyage dans le système solaire était proposé par Paléodécouverte. Le labo de l'espace de l'Arche des métiers permettait aussi de vivre une véritable conquête spatiale.

Toute la journée, le public a cuisiné avec « les yeux dans les œufs », pour comprendre la transformation de l'œuf. Le cacao représenté par Valrhôna était aussi à découvrir. Il y en avait vraiment pour tous les goûts...

L'atelier de pilotage des montgolfières a remporté un franc succès, tout comme la rencontre avec Anthony Mulot, chef pâtissier dans une grande maison Parisienne et lauréat 2013 du concours de pâtisserie en Ile de France, venu tout spécialement de Paris, qui travaille le sucre sous toutes ses formes.

Cette belle journée a été organisée conjointement avec les villages de Dunière et St-Fortunat en partenariat avec la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche).



La Marole and Co  
 crêperie - salon - café  
 petite épicerie... de thé... produits régionaux...

Rue de la mer, n°1 04 75 29 37 04  
 07360 Dunière sur Evrieux

BOULANGERIE  
 PATISSERIE

VIENNOISERIE MAISON  
**ARTISAN**  
**PALIX XAVIER**  
 0475653067/0687761609  
 07360 SAINT-FORTUNAT SUR EVRIEUX

## Des Spectacles

### A vos souhaits !

C'est devant une salle comble que de nombreux enfants et leurs parents ont pu suivre les aventures de Yéyette et Poulet un couple de pêcheurs. Tous deux sont unis dans un bonheur parfait et insouciant, jusqu'au jour où Poulet pêche un poisson magique qui lui propose d'exaucer tous ses souhaits. Le couple est alors embarqué dans le tourbillon infernal du paraître, du pouvoir et de l'insatisfaction, qui transforme les tourtereaux de Peynet si tendres et poétiques en un couple explosif et ubuesque. Ce conte inspiré de Pouchkine interprété par la compagnie L'Echappée Belle a véritablement ravi petits et grands, et quelle ne fut pas leur surprise à l'issue du spectacle, quand le Père Noël est apparu avec une hotte remplie de friandises qu'il a distribuées aux enfants...



### Le Rouge et le Vert

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) en partenariat avec la commune de Dunière sur Eyrieux, le jeune public présent dans la salle a pu suivre le spectacle « Le Rouge et le Vert »



interprété par la Compagnie du Jabron Rouge. Cette histoire a été construite comme un conte de fée traditionnel à l'époque des dragons et des sorcières. Le héros est le petit Rouge, méprisé par son méchant grand frère, le Vert. A l'occasion d'une bagarre entre les deux, ils renversent une cage et laissent s'échapper la précieuse grenouille de leur mère. Cette dernière furieuse, jette ses deux fils à la porte : ils doivent aller chercher une autre grenouille là-bas au bout du monde. Le petit Rouge commence alors un long voyage initiatique. Le grand Vert, trop sûr de lui, se retrouve quant à lui transformé en grenouille... A l'issue du spectacle, les enfants ont pu visiter les coulisses et rentrer à l'intérieur des décors, tout en écoutant attentivement l'artiste leur expliquer comment fonctionnent les marionnettes.

## ASL La Tribu

### La Tribu à la patinoire !

Le samedi 29 novembre, l'association La Tribu de Dunière avait décidé d'offrir à ses jeunes adhérents une sortie à la patinoire, avec des parents motivés pour accompagner une petite dizaine d'enfants et enfile les patins avec eux ! L'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur et un goûter fait maison les attendait à l'issue de ces moments sportifs, afin de faire durer le plaisir d'être ensemble un peu plus longtemps...



### Latino Zumba

Le mercredi 17 décembre, une vingtaine de jeunes danseuses de l'association La Tribu ont proposé un petit spectacle à la salle des fêtes de Dunière sous l'égide d'Aurélié, afin de montrer à leurs parents et aux duniérois présents dans la salle ce qu'elles ont pu apprendre depuis le début des cours cette année. Ce fut un bon moment convivial qui s'est terminé par un excellent goûter réalisé par les mamans.



**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE  
Ets Isardrôme

AGENCE  
LE CHEYLARD

Travaux Routiers Publics et Privés • Lotissements • Terrassement  
Cours de villas • Copropriétés • Réseaux divers • Enrobés  
Z.I. La Palisse - Allée des Vergers - 07160 LE CHEYLARD  
Tél. 04 75 29 44 89 - Fax 04 75 29 46 57

## zOOM

### État de catastrophes naturelles

Le Maire de Dunière a procédé à une demande de reconnaissance de la commune en état de catastrophes naturelles pour la période des 4 et 5 novembre 2014, au vu des dégâts occasionnés par les fortes pluies. Les administrés ayant subi des dégâts peuvent s'adresser en mairie pour prendre connaissance du décret.

### Renforcement musculaire

Aurélié Abreu, par le biais de l'ASL La Tribu, propose tous les mercredis de 18h15 à 19h00 (hors vacances scolaires), un cours de renforcement musculaire selon la méthode Pilates (gymnastique douce). Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !  
**Renseignements au 06.80.96.74.73**

### Recensement

L'agent recenseur passera du 15 janvier au 15 février 2015.  
Merci de lui faire bon accueil.



**MENUISERIE Antouly**

Eric ANTOULY  
Quartier Champel  
07360 Les Ollières/Eyrieux  
antouly.eric@orange.fr  
Tel : 04 75 66 22 61

- FENÊTRES MIXTES Bois / Alu
- ESCALIERS
- FERMETURES
- AGENCEMENTS
- USINAGES CN

## UNRPA

### Les dates à retenir

**24 janvier - 19h00**

Soupe UNRPA  
Salle des fêtes de Dunière

**10 février - 12h00 à 16h30**

AG UNRPA Dunière / St-Fortunat  
Salle des fêtes de Dunière

**27 février - 10h00 à 17h00**

AG Zone Sud-Est  
Le Moulinage de Wasquehal

**06 mars - 14h00**

Après-midi jeux avec l'école  
Salle des fêtes de Dunière

## ERDF

### Coups de courant pour travaux

19 janvier - de 15h00 à 17h00

20 janvier - de 10h00 à 14h00

28 janvier - de 13h00 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits concernés affichés en mairie

Mairie de Dunière sur Eyrieux

Tél: 04 75 65 23 13

www.dunieresureyrieux.fr

Courriel : mairie.duniere@gmail.com

Directeur de publication : Gérard BROSSE

Comité de rédaction : municipalité de Dunière sur Eyrieux, , Joël CANOSI, Isabelle ICARD, Stéphanie LECOUTEUX

Crédits photos : mediabasics.fr, Gérard DESSUS,

Adeline CANO, Isabelle ICARD

Graphisme : GRAPHÉOL

Impression : Municipalité de Dunière sur Eyrieux



papier certifié PEFC

> Vendredi 16 janvier – 19h00

### Vœux de la municipalité

Salle des fêtes

> Dimanche 01 février – 14h00

### Loto du sou des écoles

Le Moulinage de Wasquehal

> Vendredi 13 février – 15h00

### Après-midi jeux à la bibliothèque

Bibliothèque intercommunale Dunière / St Fortunat

> Samedi 21 février – 14h00

### Concours de Belote

Salle des Fêtes, organisé par le CADE

> Dimanche 22 mars

### Élections départementales (ex cantonales) 1er tour

> Samedi 28 mars

### Fabrication de pains

Toute la journée chez Thierry Floriano, organisée par l'Université populaire

> Dimanche 29 mars

### Élections départementales (ex cantonales) 2ème tour

> Dimanche 29 mars

### Fabrication de viennoiseries

Toute la journée chez Thierry Floriano, organisée par l'Université populaire

### > Sorties au Marché de La Voulte sur Rhône

Organisée par les CCAS de Dunière et St Fortunat

les vendredis 9 et 23 janvier, 6 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie (au 04.75.65.23.13)

**Cabinet BILLON**  
**Géomètre-Expert DPLG**  
Division Foncière – Bornage – Urbanisme  
Topographie – Géoréférencement  
Ingénierie VRD – Lotissement  
Détection et localisation de réseaux  
Tél: 06.06.66.66.01 f.billon@cabinet-billon.fr  
" Votre Géomètre en Vallée de l'Eyrieux "

16, rue Boissy d'Anglas - 07300 LA VOULTE SUR RHONE

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
Vente Bois de chauffage  
Achat Bois sur pieds  
Travaux forestiers  
Cyrille FANGET  
Tél : 06.21.07.32.05

**BOULANGERIE**  
traditionnelle et artisanale  
le Pain de Bienheureux  
Farine biologique  
Levain naturel  
Cuisson au feu de bois  
Thierry FLORIANO  
La Traversée 07360 Dunière/Eyrieux  
04 75 30 58 74 / 07 86 10 45 54

Ce bulletin est financé grâce à la participation des annonceurs

**Philippe Bertrand**  
Terrassement  
Assainissement  
Travaux publics  
Adduction d'eau  
06 81 83 82 87  
philippe.bertrand07@orange.fr